

TARIF DES "PETITES ANNONCES"

Deux sous le mot ; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées en 10 pts. La ligne 10 centins.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

GRATUITEMENT

Nous annonçons gratuitement dans les notes locales et les courriers, les naissances, mariages, sépultures, et services anniversaires.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe du Comté Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

Cette question des inondations

D'après des nouvelles récentes qui nous viennent de Québec, tout indique que le gouvernement provincial va bientôt prendre action dans le règlement de cette épineuse question dans laquelle nous nous débattons depuis quelque temps et qui a trait aux inondations du lac St-Jean provoquées par le barrage de la Grande Décharge.

Il y a quelques semaines, une très importante requête a été envoyée au premier ministre de la province, l'honorable L. A. Taschereau. Cette requête a été signée par les contribuables de notre région qui sont les plus intéressés dans le règlement prompt de cette question. On réclame avec raison et justice le respect des droits de chacun dans cette requête qui a fait impression à Québec, nous avons des raisons de le croire.

Les faits que l'on y allègue, du moins, sont de très grave nature et les autorités civiles de cette province ont le devoir de s'y arrêter. Il est bien bon assurément d'aider aux développements de l'industrie mais il ne faut pas que ce soit au détriment de l'agriculture qui est dans notre région la première et la principale sources de revenus de nos gens. Or, ce n'est pas sans un certain sentiment d'épouvante, pourrions-nous dire sans exagérer, que par suite de l'élévation du niveau des eaux du lac St-Jean pas moins de 1800 bonnes terres vont devenir impropres à la culture. Cela veut dire la ruine d'un millier des nôtres parmi ceux qui ont le plus peine pour développer l'agriculture dans cette partie du pays. On allègue, en plus, tout ce qui s'en suivra de déplorable pour notre région par suite de cette élévation de l'eau, comme le changement presque radical du climat, les dommages que causeront désormais les glaces du lac au printemps, etc.

Il y a donc de quoi penser et réfléchir. Le mal est nécessaire, dira-t-on, peut-être. Mais, au moins, qu'il y ait compensation en faveur de ceux qui doivent sacrifier si cruellement à la déesse Industrie.

Mais nous avons pleine confiance en nos gouvernants et le temps est proche où l'on nous annoncera, à ce sujet une bonne nouvelle. La requête dont nous venons de parler est actuellement entre les mains du premier ministre de la province qui en a déjà commencé l'étude avec ses collègues du cabinet.

PROCLAMATION

Semaine des mesures préventives contre l'incendie

BYNG DE VIMY, [L. S.]

CANADA

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde. A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'elles pourront concerner,—

SALUT :

PROCLAMATION

W. STUART EDWARDS, Sous-ministre de la Justice, Canada.

ATTENDU qu'il est démontré par des statistiques autorisées que le montant approximatif des pertes annuelles causées par l'incendie aux propriétés assurables en Canada dépasse quarante-cinq millions de dollars et que plus de trois cent cinquante personnes perdent la vie chaque année à la suite de ces incendies ;

Et ATTENDU que le gaspillage qui est ainsi occasionné et qui en somme représente la vie humaine, l'argent, le travail, le temps et les ressources naturelles, ne peut être évité et que le bien-être du peuple en général augmente en proportion ;

Et ATTENDU qu'il est opportun d'attirer l'attention du public sur l'étendue et les causes fondamentales des pertes de vie et de propriétés par l'incendie qui pourraient être évitées et sur les moyens les meilleurs et les plus pratiques pour les contrôler et qu'une période de l'année soit choisie et désignée convenablement pour la dissémination de ces renseignements,—

démontrent qu'au moins quatre-vingt pour cent des incendies qui se déclarent sont causés, soit directement ou indirectement, par l'ignorance inexcusable et la négligence et qu'ils peuvent être évités et que si les personnes responsables exerçaient une prudence raisonnable et une vigilance convenable, les pertes causées par l'incendie en Canada se trouveraient diminuées aux proportions comparativement insignifiantes des pertes d'autres pays ;

ET ATTENDU que des considérations économiques et humanitaires exigent que la vie humaine et les ressources naturelles en Canada soient conservées autant que possible afin que la prospérité nationale puisse se continuer et que le bien-être du peuple en général augmente en proportion ;

ET ATTENDU qu'il est opportun d'attirer l'attention du public sur l'étendue et les causes fondamentales des pertes de vie et de propriétés par l'incendie qui pourraient être évitées et sur les moyens les meilleurs et les plus pratiques pour les contrôler et qu'une période de l'année soit choisie et désignée convenablement pour la dissémination de ces renseignements,—

SACHEZ DONC QUE par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous avons jugé à propos de choisir la semaine commençant dimanche, le troisième jour d'octobre, et se terminant samedi, le neuvième jour d'octobre de la présente année, comme "semaine des mesures préventives contre les incendies", et Nous recommandons

Mariage à Roberval

Mardi dernier, le 28 septembre, a été béni à Roberval, par Rév. M. le chanoine S. Rossignol, le mariage de Mlle Marie-Jeanne Lalancette, fille de M. Alfred Lalancette, Garde chasse, de cette ville, avec M. Gustave Plessis-Belair, employé de la maison Côté Boivin & Cie, de Roberval, et fils de feu Albert Plessis-Belair, en son vivant de Montréal.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée à 5 1/2 hrs et pour la circonstance la mariée portait un magnifique costume vert-til, avec chapeau noir et fourrure "renard croisé". Elle tenait aussi un splendide bouquet de roses "American Beauties".

Pendant la messe de mariage le programme musical suivant fut suivi : "Noël du mariage" fut exécuté par Mlle Hélène Lizotte, "Cantique de mariage" par Mlle Yvonne Bouchard, "L'Ange et l'âme" par Mme Georges Guillemette et Mlle Simonne Boivin, "D'un cœur qui t'aime" par Mlles Blanche Cossette et Yvonne Bouchard.

Immédiatement après la messe de mariage les mariés, parents et invités se rendaient à la résidence de M. Lalancette, père de la mariée, où un succulent déjeuner leur fut servi, après lequel on partait pour Chambord en automobile où les mariés prirent le train pour Québec et Montréal.

Nos meilleurs souhaits de bonheur accompagnent les nouveaux époux.

à tous Nos fœux sujets qu'en ce jour-là ou à un moment quelconque durant la semaine immédiatement précédente selon que la chose sera jugée la plus pratique :

1. Toutes les résidences et dépendances soient inspectées soigneusement par leurs occupants et que tout ce qui serait de nature à causer ou à propager l'incendie soit enlevé.

2. Tous les édifices publics, les magasins, les entrepôts et les fabriques soient inspectés et que tous les déchets soient enlevés, afin de diminuer les risques d'incendie et conserver la santé et la vie des occupants.

3. Tous les hôtels, les théâtres, les asiles, les hôpitaux et autres édifices appartenant à des institutions soient inspectés et que des dispositions soient prises pour faire tous les changements nécessaires pour protéger les occupants contre les risques de l'incendie.

4. Il y ait des exercices d'alarme pour les enfants dans toutes les écoles, pour les internes de toutes les institutions et pour les employés dans les grands magasins et les fabriques afin d'assurer une plus grande somme de sécurité en faisant connaître aux occupants quelle est la manière la meilleure et la plus expéditive de sortir de l'établissement en cas de danger.

5. Des instructions spéciales au sujet des mesures préventives contre les incendies soient données par les insti-

FUNERAILLES DE M. J. B. FORTIN

Parmi une très grande assistance.

Le 24 septembre dernier, ont eu lieu à Chambord les funérailles de M. J. Bte Fortin, de Chambord Jet qui s'est noyé accidentellement dans la rivière Péribouka, comme nous le disions la semaine dernière. Il était âgé de 42 ans et époux de Mme Emélie Aubin.

La levée du corps fut faite et le service fut chanté par Rév. M. Wm. Tremblay, assisté de M. l'abbé Kéroack, comme diacre et de M. l'abbé L. Bolduc, comme sous diacre.

Les porteurs étaient ses 3 frères MM. Francis, Edouard et Geo. et MM. Léon Rousseau, Johnny Rouleau et Gédéon Labonté, de ses parents.

L'église pour la circonstance était revêtue de ses plus beaux ornements de deuil.

On remarquait parmi l'assistance: Dans le chœur Rév. M. Ls. Boily, Curé, de St Jérôme, A l'orgue MM. Léon Laroche, J. Bte Gagné, Gilbert Dufresne, D. Laforest, R. Létourneau, Isaac Bérubé, Chs. Potvin, J. Gauthier, R. Gravel, Ph. Gagné, Denis Boivin de Chambord et M. le notaire Art. Martineau, de Montmagny.

L'orgue était touché par M. J. Aime Fortin, N. P., de Chambord et pendant le service les cantiques suivants furent exécutés : "O Meritum Pasionis" par M. Bte Gagné; "O Salutaris Hostia" par M. Roméo Létourneau, et "Beau Ciel" par M. le notaire Martineau, de Montmagny.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte outre son épouse : trois fils, Adrien qui commerçait avec son père, Armand commis-pharmacien de Montréal et Charles étudiant au Séminaire de Chicoutimi, une fille Lauretta, plusieurs frères et sœurs.

Suivaient le cortège funèbre : ses fils, sa fille, ses frères, ses parents : MM. C. Dufour, C. E. Fortin, J. B. Fortin, E. Dufour, L. Linteau, E. Ouellet, U. Plante, L. G. Dufour, E. Vallée, J. P. Fortin, D. Aubin, MM. et Mines N. Aubin, E. Fortin, M. Fournier, A. Gagné, A. Lavoie, A. Rainville, N. Morin, I. Dufour, Mmes D. Dufour, (père) D. Dufour (fils), E. Gagné, L. Chiasson, Mlles Angéline Aubin, A. Pépin, E. Demers, A. M. Dufour et R. Cloutier.

Nous réitérons à Mme Fortin et à la famille nos plus sincères condoléances.

Nous publierons la semaine prochaine la liste des témoignages de sympathies qui ont été offerts à la famille.

tuteurs et par les fonctionnaires municipaux dans les écoles et que la littérature appropriée qui sera disponible soit distribuée aux élèves.

6. Les chefs des jeunes éclaireurs donnent des instructions aux troupes sous leur contrôle sur la manière de coopérer avec les départements des incendies municipaux pour prévenir et éteindre les incendies et spécialement sur l'avantage d'obtenir l'insigne de pompier.

7. Toutes les lois et les règlements statué ou publiés par les autorités fédérales, provinciales ou municipales au sujet des mesures préventives contre l'incendie soient publiés par les fonctionnaires municipaux et qu'au moyen d'assemblées publiques ou autrement, selon que la chose sera jugée convenable, ils s'efforcent de prouver aux citoyens l'importance nationale de protéger la vie et la propriété contre les pertes par l'incendie.

Mariage à Roberval

Lundi dernier, le 27 septembre a eu lieu à Roberval le mariage de Mlle Adéline Harvey, fille de M. Adélaïde Harvey, Gardien du Triton Club, avec M. Rosario Grenon, fils de M. Charles Grenon, du Lac Edouard. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Ths. Claveau, vicaire, de Roberval.

Pendant la messe de mariage les cantiques suivants furent exécutés : "O Mère dont le cœur déborde" par Mlle Jeanne Larouche ; "Aimer Jésus" par Mlle Simonne Bolduc ; "Quand mon Jésus" par Mlle Blanche Cossette ; "Vois à tes pieds Vierge Marie" par Mlle Alida Potvin.

Pour la circonstance la mariée portait un costume couleur bois-de-roses et chapeau de même teinte. Elle avait aussi un bouquet de roses et de muguet.

Après la messe de mariage le déjeuner leur fut servi ainsi qu'aux parents et invités chez M. J. Fortin, de cette ville. L'heureux couple est ensuite parti en voyage par le train de 9 hrs. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

De ce qui précède, Nos fœux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance, et d'agir en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George, membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce quatorzième jour d'août, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent vingt-six et de Notre règne la dix-septième.

Par ordre, THOMAS MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat.

AUX TERTIAIRES DE ROBERVAL

Le 4 octobre, lundi prochain sera chantée à 7 hrs. une messe pour les Tertiaires défunts de la paroisse. Cette messe est recommandée par les membres du Tiers-Ordre de Roberval. Que chacun se fasse un devoir d'y assister.

Naissance à Roberval

Le 23 Septembre. Marie Elise Adrienne fille de M. et Mme Olivier Bluteau, de la Pointe-Bleue. Parrain M. Geo. DeLaunière, marraine Elise Bluteau.

VISITEURS DISTINGUES A L'ILE MALIGNE

Samedi dernier, au-delà de 30 financiers américains et canadiens visitaient à l'île Maligne le barrage de la Grande-Décharge et sont aussi allés visiter Arvida. Ils sont venus par train spécial. A l'île Maligne une magnifique réception leur fut faite par la Cie Duke-Price Power. Celle-ci leur a fait faire une promenade sur notre lac à bord d'un de ses vapeurs dirigé par le capitaine Hector Guay, de Roberval. Nous donnons ci-après les noms de ces visiteurs.

M. H. C. McEldowney, de Pittsburg, président du Union Trust, R. B. Mellon, de Pittsburg, président de la Mellon National Bank et frère du Secrétaire du Trésor des Etats-Unis, C. E. Neil, de Montréal, gérant général de la Banque Royale du Canada, W. R. Perkins, avocat, de New-York, le Lt-colonel J. H. Price, M. C. de Québec, président de la Cie Price Brothers, Julian C. Smith, de Shawinigan, vice-président de la Shawinigan Water and Power Company et président du Quebec Power William-Watson Smith, avocat, de Pittsburg, F. J. Cockburn, de Montréal, ass.-gérant général de la Banque de Montréal, Arthur V. Davis, de Pittsburg, président de l'Aluminium Company of America, Edward-K. Davis, de Pittsburg, vice-prés. de l'Aluminium Company of America, Sir Joseph Favælle Bart, de Toronto, prés. de la Banque Canadienne du Commerce, Henri J. Fuller, de New-York associé de la Maison de Banque J. E. Alfred, Aimé Geoffrion, C. R. avocat, qui a fait incorporer la ville d'Arvida et l'Aluminium Company of Canada", George-R. Gibbons, de Pittsburg, vice-prés. de l'Aluminium Company of America Georges B. Cordon, avocat, de Pittsburg, qui a incorporé l'Aluminium Company of America en 1884, Sir Herbert Holt, de Montréal, prés. de la Banque Royale du Canada, Charles E. Hughes, jr. avocat, de New-York, fils de C. E. Hughes, ancien secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Roy-A. Hunt, de Pittsburg, vice-président de l'Aluminium Company of America, E. A. Jack, de Pittsburg, gérant du trafic de l'Aluminium Company of America, Homer H. Johnson, avocat, de Cleveland, Ohio, Alvah-K. Lawrie, du Massachusetts, ancien directeur de l'Aluminium Company of America, William-S. Lee, de New-York, directeur de la Cie Duke Price M. Beaudry Leman, de Montréal, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, Sidney-S. Ligget, de Pittsburg, vice-président du Union Trust, S.-H. Logan, de Toronto gérant général de la Banque Canadienne du Commerce, M. Leighton McCarthy, avocat, de Toronto, Edouard F. McClennen, etc., etc.

EST-CE VRAI ?

Le progrès du Saguenay, édition du 24 septembre, publiait la nouvelle suivante, sous le titre VISITE D'INTERET CONSIDERABLE et le sous-titre "Au sujet du chemin de fer de ceinture" :

"Jeudi, vendredi et samedi, nous avions la visite de trois officiers du Chemin de fer national venus ici expressément pour se rendre compte des conditions économiques de la région et pour étudier sur les lieux le problème du chemin de fer de ceinture et certaines autres améliorations que la Compagnie projette pour notre région.

Le groupe comprenait M. Henry, vice-président du chemin de fer National, qui est en charge du département des constructions nouvelles, M. Gibault, ingénieur en chef du même département et M. Col-lough, surintendant des lignes de l'Est.

Descendant de leur char spécial à Chambord, ils ont fait le tour du Lac St-Jean avec M. le Député Dubuc, M. l'abbé Jean Bergeron, visitant même les nouvelles paroisses de l'extrême nord, puis sont venus dans le district de Chicoutimi où ils ont visité Jonquière, Kénogami, Arvida, Chicoutimi, Bagotville et Port-Alfred.

Ils sont retournés enchantés de leur voyage et des choses qu'ils y ont vues."

Nous n'avons pas raison de douter de la véracité de cette nouvelle. Qui aurait intérêt à attribuer faussement à M. Dubuc des empiètements qu'il n'aurait pas commis, ou une importance que nous ne lui connaissons pas ?

Et si cela est vrai, les questions suivantes se présentent à l'esprit. Nos députés ont-ils été avertis de ce voyage entrepris par ces officiers du C. N. R. en vue d'étudier la question du chemin de fer de ceinture ? S'ils ont été prévenus, pourquoi se sont-ils faits devancer ou remplacer par M. Dubuc ? S'ils n'ont pas été prévenus, est-ce par le résultat d'une intrigue que les officiers du chemin de fer National leur ont passé par-dessus la tête pour se faire piloter par M. Dubuc ? Quel mandat M. Dubuc a-t-il reçu relativement au chemin de fer de ceinture, et de qui tient-il ce mandat ?

M. Dubuc peut être animé d'un zèle bien intentionné, malgré les déclarations bien contradictoires qu'il a faites depuis un certain temps au sujet du chemin de fer de ceinture, mais nous préférons que cette entreprise reste encore sous la direction et la responsabilité de nos représentants. Que M. Dubuc nous apporte son concours, soit ; mais qu'il le fasse avec discrétion et convenance. Ce n'est pas à lui que le comté du Lac St-Jean a confié ses intérêts, et nos députés doivent tenir à ce que les attributions dont ils sont revêtus soient respectées par M. Dubuc comme par n'importe qui. Le public a intérêt de savoir la vérité sur cet incident, et nous espérons qu'elle lui sera dite.

EST-CE VRAI ?

Le progrès du Saguenay, édition du 24 septembre, publiait la nouvelle suivante, sous le titre VISITE D'INTERET CONSIDERABLE et le sous-titre "Au sujet du chemin de fer de ceinture" :

"Jeudi, vendredi et samedi, nous avions la visite de trois officiers du Chemin de fer national venus ici expressément pour se rendre compte des conditions économiques de la région et pour étudier sur les lieux le problème du chemin de fer de ceinture et certaines autres améliorations que la Compagnie projette pour notre région.

Le groupe comprenait M. Henry, vice-président du chemin de fer National, qui est en charge du département des constructions nouvelles, M. Gibault, ingénieur en chef du même département et M. Col-lough, surintendant des lignes de l'Est.

Descendant de leur char spécial à Chambord, ils ont fait le tour du Lac St-Jean avec M. le Député Dubuc, M. l'abbé Jean Bergeron, visitant même les nouvelles paroisses de l'extrême nord, puis sont venus dans le district de Chicoutimi où ils ont visité Jonquière, Kénogami, Arvida, Chicoutimi, Bagotville et Port-Alfred.

Ils sont retournés enchantés de leur voyage et des choses qu'ils y ont vues."

Nous n'avons pas raison de douter de la véracité de cette nouvelle. Qui aurait intérêt à attribuer faussement à M. Dubuc des empiètements qu'il n'aurait pas commis, ou une importance que nous ne lui connaissons pas ?

Et si cela est vrai, les questions suivantes se présentent à l'esprit. Nos députés ont-ils été avertis de ce voyage entrepris par ces officiers du C. N. R. en vue d'étudier la question du chemin de fer de ceinture ? S'ils ont été prévenus, pourquoi se sont-ils faits devancer ou remplacer par M. Dubuc ? S'ils n'ont pas été prévenus, est-ce par le résultat d'une intrigue que les officiers du chemin de fer National leur ont passé par-dessus la tête pour se faire piloter par M. Dubuc ? Quel mandat M. Dubuc a-t-il reçu relativement au chemin de fer de ceinture, et de qui tient-il ce mandat ?

M. Dubuc peut être animé d'un zèle bien intentionné, malgré les déclarations bien contradictoires qu'il a faites depuis un certain temps au sujet du chemin de fer de ceinture, mais nous préférons que cette entreprise reste encore sous la direction et la responsabilité de nos représentants. Que M. Dubuc nous apporte son concours, soit ; mais qu'il le fasse avec discrétion et convenance. Ce n'est pas à lui que le comté du Lac St-Jean a confié ses intérêts, et nos députés doivent tenir à ce que les attributions dont ils sont revêtus soient respectées par M. Dubuc comme par n'importe qui. Le public a intérêt de savoir la vérité sur cet incident, et nous espérons qu'elle lui sera dite.

M. Dubuc peut être animé d'un zèle bien intentionné, malgré les déclarations bien contradictoires qu'il a faites depuis un certain temps au sujet du chemin de fer de ceinture, mais nous préférons que cette entreprise reste encore sous la direction et la responsabilité de nos représentants. Que M. Dubuc nous apporte son concours, soit ; mais qu'il le fasse avec discrétion et convenance. Ce n'est pas à lui que le comté du Lac St-Jean a confié ses intérêts, et nos députés doivent tenir à ce que les attributions dont ils sont revêtus soient respectées par M. Dubuc comme par n'importe qui. Le public a intérêt de savoir la vérité sur cet incident, et nous espérons qu'elle lui sera dite.

M. Dubuc peut être animé d'un zèle bien intentionné, malgré les déclarations bien contradictoires qu'il a faites depuis un certain temps au sujet du chemin de fer de ceinture, mais nous préférons que cette entreprise reste encore sous la direction et la responsabilité de nos représentants. Que M. Dubuc nous apporte son concours, soit ; mais qu'il le fasse avec discrétion et convenance. Ce n'est pas à lui que le comté du Lac St-Jean a confié ses intérêts, et nos députés doivent tenir à ce que les attributions dont ils sont revêtus soient respectées par M. Dubuc comme par n'importe qui. Le public a intérêt de savoir la vérité sur cet incident, et nous espérons qu'elle lui sera dite.

M. Dubuc peut être animé d'un zèle bien intentionné, malgré les déclarations bien contradictoires qu'il a faites depuis un certain temps au sujet du chemin de fer de ceinture, mais nous préférons que cette entreprise reste encore sous la direction et la responsabilité de nos représentants. Que M. Dubuc nous apporte son concours, soit ; mais qu'il le fasse avec discrétion et convenance. Ce n'est pas à lui que le comté du Lac St-Jean a confié ses intérêts, et nos députés doivent tenir à ce que les attributions dont ils sont revêtus soient respectées par M. Dubuc comme par n'importe qui. Le public a intérêt de savoir la vérité sur cet incident, et nous espérons qu'elle lui sera dite.

M. Dubuc peut être animé d'un zèle bien intentionné, malgré les déclarations bien contradictoires qu'il a faites depuis un certain temps au sujet du chemin de fer de ceinture, mais nous préférons que cette entreprise reste encore sous la direction et la responsabilité de nos représentants. Que M. Dubuc nous apporte son concours, soit ; mais qu'il le fasse avec discrétion et convenance. Ce n'est pas à lui que le comté du Lac St-Jean a confié ses intérêts, et nos députés doivent tenir à ce que les attributions dont ils sont revêtus soient respectées par M. Dubuc comme par n'importe qui. Le public a intérêt de savoir la vérité sur cet incident, et nous espérons qu'elle lui sera dite.

M. Dubuc peut être animé d'un zèle bien intentionné, malgré les déclarations bien contradictoires qu'il a faites depuis un certain temps au sujet du chemin de fer de ceinture, mais nous préférons que cette entreprise reste encore sous la direction et la responsabilité de nos représentants. Que M. Dubuc nous apporte son concours, soit ; mais qu'il le fasse avec discrétion et convenance. Ce n'est pas à lui que le comté du Lac St-Jean a confié ses intérêts, et nos députés doivent tenir à ce que les attributions dont ils sont revêtus soient respectées par M. Dubuc comme par n'importe qui. Le public a intérêt de savoir la vérité sur cet incident, et nous espérons qu'elle lui sera dite.

OLAC ST-JEAN

Pour gens de goût exquis

THE "SALADA"

Toujours frais, pur et d'une saveur des plus délicieuses.

Etiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

LISTE DES PRIX A L'EXPOSITION

Suite du dernier numéro

LINGERIE	
125 Célires d'hiver	147 Pièces d'étoffes du pays
1 prix Alph. Binet	1 Alfred Morency 1.50
126.- Citrouilles	148 Etoffe à chemise
1 Louis Boily 1.	1 T. L. Laberge 1.50
129.- Concombres	150 Flanelle blanche
1 Louis Boily 1.	1 Euch Bolduc 1.50
130.- Tabac grdes feuilles	151 Toile du pays
1 Alfred Morency 1.	1 Adéard Fortin 1.50
131.- Tabac petites feuilles	2 Emile Roy 1.25
1 Adéard Fortin 1.	3 Alfred Roy 1.
Laitue	4 Euch Bolduc .75
1 Mme J. E. Boily 1.	152 Couvertes laine
INDUSTRIES DOMESTIQUES	1 Alfred Roy 1.50
132.- Coll. de pâtisseries	2 Louis Vézina 1.25
1 Mme J. E. Boily 3.	3 Euch Bolduc 1.
113.- Coll. Légumes sous verres	4 Joseph Roy .75
1 Mme J. E. Boily 3.	153 Catalognes
2 Aug. Rainville 2.50	1 Alfred Roy 1.50
3 Eudore Lacombe 2.	2 Geo Lalancette 1.25
4 Juliette Lefebvre 1.	3 Adéard Fortin 1.
134.- Viandes en conserve	4 Arthur Routhier .75
1 Mme J. E. Boily 3.	154 Drap de lit en laine
2 Aug. Rainville 2.50	1 Alfred Roy 1.50
3 Juliette Lefebvre 2.	2 Geo Lalancette 1.25
4 Louis Boily 1.	3 Louis Vézina 1.
135.- Marinades sous verres	4 Adéard Fortin .75
1 Mme J. E. Boily 3.	156.- Tapis crochetés
2 Aug. Rainville 2.50	1 Joseph Dupuis 1.
3 Juliette Lefebvre 2.	2 Cécée Fortin .75
4 Louis Boily 1.	3 Joseph Roy .50
136.- Confitures sous verres	4 Aug. Pelletier .25
1 Mme J. E. Boily 3.	157.- Tapis tressé
2 Aug. Rainville 2.50	1 Arthur Routhier 1.
3 Juliette Lefebvre 2.	2 Cécée Fortin .75
4 Louis Boily 1.	3 Adéard Fortin .50
137 Fruits sous verres	4 Alfred Roy .25
1 Mme J. E. Boily 3.	158.- Tapis de plancher
2 Mme E. Lacombe 2.50	en catalogue
3 Mme Aug Rainville 2.	1 Alfred Roy 2.
4 Alfred Roy 1.	2 Joseph Roy 1.50
138 Vin Canadien	3 Geo. Lalancette 1.25
1 Mme Eud Lacombe 1.50	4 Jos Morin 1.
2 Adéard Fortin 1.25	159.- Laine en écheveau doublée
3 Euch Bolduc 1.	1 Geo. Lalancette 1.
4 Alfred Roy 1.	2 Adéard Fortin .75
139 Pain de ménage	3 Emile Roy .50
1 Alfred Morency 1.	4 Joseph Fortin .25
2 Geo Lalancette .75	160.-Laine en écheveau simple
3 Adéard Fortin .50	1 Geo. Lalancette 1.
4 Emile Roy .25	2 Elie Guay .75
142 Filasse	3 Adéard Fortin .50
1 Adéard Fortin 2.	161.- Bas en laine
143 Miel en pots	1 Aug. Rainville .30
1 Philippe Ouellet 2.	2 J. Fortin .25
145 Fleurs en pots	3 Adéard Fortin .20
1 Alexis Bouchard 2.	4 Elie Guay .10
2 Mme J. E. Boily 1.50	162.- Bas en laine achetée
3 Mme Eud Lacombe 1.25	1 Cécée Fortin .30
146 Fleurs coupées	163.- Robes de fermières
1 Mme J. E. Boily 1.	1 Mme Aug. Rainville 2.

LA FEMME PRATIQUE

comprend qu'avec les

PILULES ROUGES

elle ne perd ni son temps ni son argent à expérimenter des traitements coûteux dont les résultats sont souvent problématiques, et elle est sûre d'améliorer sa santé pouvant, au besoin et pour rien, avoir les conseils de notre médecin dans tous les cas de

Pauvreté du sang
Beau mal
Irrégularités

Dérangement
Troubles nerveux
Chlorose, anémie

Mélancolie
Tiraillements
Maux de reins

Insomnie
Palpitations de coeur
Migraine

Douleurs périodiques
Troubles d'estomac
Étourdissements

"Après des années de faiblesse, des douleurs internes me sont survenues. Mon médecin croyait plus sage de me faire traiter à l'hôpital, mais je n'ai pas voulu laisser ma maison et j'ai pris des remèdes tout un hiver sans beaucoup de résultat. J'avais en plus un eczéma qui persistait. Je n'emploie les Pilules Rouges que depuis peu, cependant je me sens beaucoup plus forte, je n'ai plus de douleurs internes et mon eczéma est en train de disparaître." Mme Emma Dubé, 4, Mill, Brunswick, Me.

"Quelques mois avant la naissance de mon bébé je me sentais d'une faiblesse décourageante. Souvent j'avais de gros maux de tête; tout ce que je mangeais me fatiguait. J'avais aussi des engourdissements et des douleurs de reins. Si j'ai alors pris des Pilules Rouges c'est parce que mon médecin me les a recommandées comme excellent tonique. Avec des forces, elles m'ont donné du courage. Je ne crois pas qu'une femme puisse mieux trouver que ce remède." Mme Emile Langelier, 48, rue Ste-Marguerite, St-Hyacinthe, P. Q.

"J'étais anémique et je souffrais de maux de tête, de douleurs aux jambes et d'une fatigue au dos. Plusieurs remèdes patentés, que j'avais pris, et diverses prescriptions de médecins n'avaient rien changé à mon état de santé. C'est seulement après avoir employé les Pilules Rouges conseillées par une voisine que les forces me sont revenues et que je me suis trouvée à l'aise, sans aucune douleur. Je n'oublierai jamais ce que je dois à ce remède." Mme O. Larivière. 20. Orange, Somersworth, N. H.



Mme JOS. TESSIER

"J'étais arrivée à l'âge critique dans un état de santé déplorable et souffrant de maux de tête, de douleurs de reins, d'une digestion lente, de fortes palpitations de coeur et de bien d'autres malaises. Je n'ignorais pas les dangers qu'il y avait à négliger de me traiter. J'ai donc pris des Pilules Rouges dont j'avais appris les bons effets par la lecture des journaux et j'ai pleinement réussi à renouveler mes forces. La santé d'autrefois m'est revenue. Depuis j'ai bien confiance dans les Pilules Rouges. Je les ai données à ma jeune fille que ses classes fatiguent et elle fut bientôt tonifiée." Mme Jos. Tessier, 205, rue Delinelle, Montréal.

"Après avoir eu l'influenza, mon médecin m'a prescrit les Pilules Rouges pour me tonifier. Je les ai prises pendant quatre mois, c'est-à-dire jusqu'à ce que la vigueur et l'entrain du passé me fussent revenus. J'ai les plus grandes louanges à faire de ce remède." Mlle Albina Grenier, 50, Gagnier, Rochester, N. H.

"Pendant des années j'ai eu tant à souffrir mensuellement pour être forcée de rester au lit deux ou trois jours. Ma digestion se faisait très mal. J'avais des maux de tête, de reins et mes forces diminuaient constamment. Un traitement de quatre mois avec les Pilules Rouges a suffi pour dissiper la cause de mes souffrances et pour me faire une bonne santé. J'en fus d'autant plus heureuse que les médecins se déclaraient impuissants à changer cet état." Mme John Dubé, 39, rue St-Charles, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. (N. B. Le No 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville). Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont dans des boîtes de bois, l'étiquette porte un No de contrôle et le nom de notre Compagnie. Les indications de notre médecin dans la circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

LISTE DES PRIX SPECIAUX	
2 Emile Roy 1.50	1 Joseph Ménard 2.
3 Geo. Lalancette 1.25	2 Geo. Lalancette 1.50
1 Cécée Fortin 2.	171.- Ouvrage au fil
2 Emile Roy 1.50	1 Cécée Fortin 2.
1 Mme Aug. Rainville 2.	2 Edouard Girard 1.50
2 Emile Roy 1.50	3 Louis Boily 1.25
1 Cécée Fortin 2.	4 Mme Eud. Lacombe 1.
2 Aug. Rainville 1.50	172.- Travaux de fantaisie
3 Emile Roy 1.25	1 Mme J. E. Boily 2.
4 J. B. Rainville 1.00	173.- Garnitures de Chambres
1 Mme Art. Rinfret 2.	1 Mme P. A. Mercure 2.
2 Mme Euch. Bolduc 1.50	2 Euch. Bolduc 1.50
3 Juliette Lefebvre 1.25	174.- Sous-vêtements au tricot
4 Joseph Bolduc, Amb. 1.	1 J. B. Rainville 2.
1 Edmond Simard 2.	2 Mme Omer Goulet 1.50
2 Edouard Girard 1.50	3 Cécée Fortin 1.50
3 Geo. Lalancette 1.25	4 Louis Boily 1.25
4 Nérée Boily 1.	1 Mme Alex. Bouchard 2.
170.- Tricotés en laine	2 Simonne Otis 1.50
171.- Tricotés en laine	3 Juliette Lefebvre 1.25
172.- Tricotés en laine	175.- Sous-vêtements fantaisie
173.- Tricotés en laine	1 Emile Roy 2.
174.- Tricotés en laine	2 Alexis Bouchard 1.50
175.- Tricotés en laine	3 Mme Eud. Lacombe 1.25
176.- Tricotés en laine	1 Mme Omer Goulet 2.
177.- Tricotés en laine	2 Simonne Otis 1.50
178.- Tricotés en laine	3 Juliette Lefebvre 1.25
179.- Tricotés en laine	180.- Broderie sur toile et coton
180.- Tricotés en laine	1 Mme J. E. Boily 2.
181.- Tricotés en laine	2 Mme Omer Goulet 1.50
182.- Tricotés en laine	3 Simonne Otis 1.25
183.- Tricotés en laine	181.- Broderie sur soie
184.- Tricotés en laine	1 Mme Alex. Bouchard 2.
185.- Tricotés en laine	2 Simonne Otis 1.50
186.- Tricotés en laine	3 Edouard Girard 1.25
187.- Tricotés en laine	182.- Broderie Norvégienne
188.- Tricotés en laine	1 Mme P. A. Mercure 2.
189.- Tricotés en laine	183.- Centre de table
190.- Tricotés en laine	1 Stella Leclerc 2.
191.- Tricotés en laine	2 Simonne Otis 1.50
192.- Tricotés en laine	3 Juliette Lefebvre 1.25
193.- Tricotés en laine	184.- Nappes brodées et 6 serviettes
194.- Tricotés en laine	1 Mme J. E. Boily 2.
195.- Tricotés en laine	185.- Nappes à thé et 6 serviettes
196.- Tricotés en laine	1 Mme J. E. Boily 2.
197.- Tricotés en laine	2 Juliette Lefebvre 1.50
198.- Tricotés en laine	186.- Nappes en toile du pays
199.- Tricotés en laine	1 Adéard Fortin 1.50
200.- Tricotés en laine	2 Inconnu 1.25
201.- Tricotés en laine	3 Emile Roy 1.
202.- Tricotés en laine	187 Cousins ou dessus
203.- Tricotés en laine	1 Mlle Simonne Otis 1.25
204.- Tricotés en laine	2 Mlle Cécée Fortin 1.
205.- Tricotés en laine	3 Joseph Dupuis .75
206.- Tricotés en laine	4 Joseph Fortin (M. C.) .50
207.- Tricotés en laine	188 Châle en laine
208.- Tricotés en laine	1 Alfred Roy 1.25
209.- Tricotés en laine	2 Jos Ménard 1.
210.- Tricotés en laine	3 Pascal Routhier .75
211.- Tricotés en laine	189 Echarpe en laine
212.- Tricotés en laine	1 Jos Ménard 1.25
213.- Tricotés en laine	2 Mlle Cécée Fortin 1.
214.- Tricotés en laine	3 Mlle Cécée Fortin 1.50
215.- Tricotés en laine	4 Adéard Fortin 1.25
216.- Tricotés en laine	190 Chandails
217.- Tricotés en laine	1 Adéard Fortin 1.50
218.- Tricotés en laine	2 Mlle Cécée Fortin 1.25
219.- Tricotés en laine	3 Mlle Cécée Fortin 1.50
220.- Tricotés en laine	4 Adéard Fortin 1.25
221.- Tricotés en laine	191 Lizeuse
222.- Tricotés en laine	1 Cécée Fortin 1.50
223.- Tricotés en laine	2 J. H. Tremblay 1.25
224.- Tricotés en laine	3 Joseph Roy 1.
225.- Tricotés en laine	4 J. B. Rainville .75
226.- Tricotés en laine	192 Bonnets boudoirs et pantoufles
227.- Tricotés en laine	1 Geo Lalancette 1.
228.- Tricotés en laine	2 Cécée Fortin .75
229.- Tricotés en laine	3 Etienne Ouellet .50
230.- Tricotés en laine	194 Ouvrage à la broche
231.- Tricotés en laine	1 Geo Lalancette 1.50
232.- Tricotés en laine	2 Emile Roy 1.25
233.- Tricotés en laine	3 Adéard Morin 1.



Une Bonne Cuisinière en renseigne une Autre

LIVRE DE RECETTES GRATUIT.

Vous trouverez de nombreux renseignements pour améliorer vos plats, dans le Livre de Recettes St-Charles de Borden, expédié gratuitement, sur demande. Adresses à The Borden Co., Limited, Montréal.

Les bonnes cuisinières aiment à révéler les petits secrets de leurs plats réussis. On les entend dire: "Employez du Lait St. Charles de Borden pour toute recette qui demande du lait." Sa richesse crémeuse en fait l'idéal des laits non sucrés pour la préparation des potages, des sauces, des gâteaux et des pâtisseries. Si vous n'avez pas réussi ces mets, essayez le Lait St. Charles Borden en place du lait ordinaire. Vous serez enchantée du résultat.

Se trouve chez votre épicière!

LAIT ST. CHARLES de Borden

EMPLOYEZ-LE POUR TOUTE RECETTE QUI DEMANDE DU LAIT

Votre Compte de Banque

Que vous ayez un compte commercial, ou d'épargnes, ou un compte pour vos dépenses de maison, vous trouverez à la Banque de Montréal toutes les commodités désirées.

"La Banque où l'on accueille les petits Dépôts"



Banque de Montréal
Fondée il y a plus de 100 ans.

L'actif dépasse \$750,000,000

Café vous l'aimerez aussi

VICTORIA

Un des produits de Qualité VICTORIA

Maple Walnut

Le palais se plaît à reconnaître à travers la subtile saveur du chocolat "G.B." l'arome exquis des noix de Grenoble et du meilleur sucre d'érable du Nouveau-Brunswick.

Demandez les Maple Walnut de GANONG

Cherchez la marque sur chaque morceau

CHOCOLATS Ganong's

Cartes Professionnelles

LOUIS-H. BRASSARD L.L.L.
Avocat et Procureur
ROBERVAL, QUÉ.
BUREAU ET RÉSIDENCE EN FACE DU CHÂTEAU ROBERVAL

JOSEPH-ALFRED DION, L.L.L.
Avocat
St-Félicien, Lac St-Jean.
Bureau près de la Banque Canadienne Nationale.

HEURES DE BUREAU 9 A.M. À 5 P.M. TÉLÉPHONE CENTRE BOITE POSTALE 130

CLINIQUE DENTAIRE DU
DR J.-E. GAGNON, L.C.D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
SPÉCIALITÉS :
DENTS EN OR DE 22 KARATS
CELLULOÏD, ALUMINUM
POUSSINÉ D'OR, ÉBONITE, ETC.
TRAITEMENTS À DOMICILE

ROBERVAL, LAC ST-JEAN

ARMAND BOILY, L.L.L.
Avocat
ROBERVAL P. Q.

T. L. BERGERON, L.L.L.
Avocat et Procureur
ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE L.L.L.
Avocat
ROBERVAL, P. Q.

DR. J. J. O'NEIL, M. D. V.
Chirurgien-Vétérinaire
ROBERVAL, P. Q.
Téléphones : Centre et Du Québec

ERROL LINDSAY,
Notaire,
ROBERVAL P. Q.

HUDON & LEVESQUE
NOTAIRES
P.-A. HUDON, L.L.L. ROBERVAL
LÉONCE LEVESQUE, L.L.L. ROBERVAL
Prêts sur hypothèques, achats et ventes de contrats, placements et administration de capitaux.

F. X. LAMONTAGNE
NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèques; Achats et ventes de contrats
St-FÉLICIEN, - - Lac St-Jean

L.-P. TROTTIER, O. D.
Optométriste-Opticien
Spécialiste en examen de la vue
Diplômé du Collège d'Optométrie de Montréal
Membre de l'Association des Optométristes et Opticiens de la province de Québec et de l'American Optometric Association de New-York.

JONQUIÈRES, P. Q.
Heures de bureau : de 9 hrs a. m. à 7 1/2 p. m. tous les jours de la semaine.
Téléphone centre.

LEFEBVRE & LEFEBVRE
Avocats
Thomas Lefebvre, Roberval
Jules Lefebvre, St-Joseph d'Alma

Le Docteur Leon Leduc
Chirurgien-Dentiste
ST-FÉLICIEN, Lac St-Jean
Bureau chez M. JOS. DELISLE
TRAVAUX DENTAIRES DE HAUTE QUALITÉ.
Extraction des dents sans douleur au moyen d'un procédé moderne et efficace.
ATTENTION SPECIALE AUX GENCIVES MALADES.

J. H. Lalancette
MARCHAND-GENERAL
Marchandises sèches—Hardes faites
Chaussures—Épicerie—Provisions et Ferronneries.
ROBERVAL, P. Q.

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER
LE TONIQUE FAVORI DES PIÉZOMACIENS.
Tout pharmacien vous dira que c'est le meilleur des toniques, qu'il se connaît la composition et les effets.
L'Élixir Tonique du Dr Montier est le plus puissant reconstituant de tout le système. Il est excellent au goût et il soigne l'appétit. Une bouteille suffit pour un traitement de six semaines.

THE NORTHERN ASSURANCE CO., LIMITED OF ENGLAND
"Strong as the Strongest"
Fonds accumulés excédant \$75,000,000.
INCLUANT \$4,000,037. CAPITAL PAYÉ.
Lewis Buildirg,
17 Rue St-Jean, MONTREAL
ALEX. HURRY, Gérant.
CHS. N. DUMAIS,
AGENT LIÈGEUX
ROBERVAL, P. Q.
Règlement prompt et libéral en cas de perte.

En vente chez
A. GAUDREAU, Lac-Bouché
J. E. THIVIERGE, St-Félicien
PAUL MOREL, Mistassini
H. LAROCHE, Mistassini
A. FRIGON, Normandin
DENIS DARVEAU, St-Méthode
EUGÈNE BOIVIN, St-Jos.-d'Alma

POLYCARPE MOREAU
—Tailleur de Pierre—
—Marbrier-Sculpteur—
Spécialité : Granit de toutes nuances
Boite Postale 144 Téléphone Centre
ROBERVAL, - - Lac St-Jean

ENSEIGNES
Pour vos enseignes, voyez
M. Isaël Dumais, Roberval
Ville.

J.-E. CHABOT
—PHOTOGRAPHE—
ROBERVAL - - P. Q.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Colique — Diarrhée
Prendre une cuillerée à thé de Painkiller dans un verre d'eau chaude sucrée toutes les vingt minutes jusqu'à soulagement. Si le mal est dû à une alimentation dommageable, prendre aussi une dose d'huile de ricin. Se frotter l'estomac et la région intestinale avec la main nue humectée de Painkiller. Rester tranquille et à la chaleur jusqu'à ce que l'attaque se calme.
DAVIS & LAWRENCE CO., New-York, Montréal.

Liste des prix

Suite de la 2^{ème} page

naire Roberval. Pour le plus bel étalon percheron, Mérité par M. Louis Girard, 1er 5.00
Mérité par Ovide Lapierre 2e 3.00
Prix de M. Alfred Boivin, Roberval. Pour le plus beau taureau canadien. Mérité par le Rév. Père Boyer 5.00
Prix de Côté Boivin Cie. Pour le plus beau troupeau canadien. Mérité par Rév. Père Boyer 1er 6.00
Mérité par Alf. Boivin, 2e 4.00
Prix de M. Errol Lindsay, Notaire, Pour le plus bel étalon de deux ans 7.00
Pour la plus belle poulinière croisée. Mérité par Ths Ouellet 3.00
Prix de M. J. H. Lalancette, marchand, Roberval, Pour la plus belle pouliche percheronne de 1 an. Mérité par M. Nérée Boily, 1er 3.00
Mérité par Alf. Boivin, 2e 2.00
Prix de M. Ascard Tremblay, mécanicien, Pour la plus belle collection de pâte, Mérité par Mme J. E. Boily 3.00
Prix de M. J. B. Dumont, marchand, Roberval, Mérité par Mme J. E. Boily, Broderies 3.00
Prix de la Cie Massez Harris, J. E. Leclerc, Pour la vache championne de l'Exposition. Mérité par Etienne Ouellet, St-Prime 10.
Pour le cheval champion, Louis Girard Roberval 5.
Prix de Emile Plourde, St-Prime Pour la plus belle génisse ayrshire, Mérité par Thomas Ouellet 3.
Prix du Château Roberval, Pour le plus beau taureau canadien, 2ans Mérité par Alfred Boivin 5.
Prix de L. B. Gagnon & Frère, Roberval, Pour la plus belle pouliche percheronne, 1 an, Mérité par M. Nérée Boily 5.
Prix de la Banque Canadienne Nationale, 1 La meilleure vache canadienne, Mérité par Rév Père Boyer, Pte Bleue 5.
2 Pour le plus beau veau canadien, Mérité par M. Alfred Boivin 3.
Prix de la Banque de Montréal, 1 Pour la meilleure vache ayrshire 4 ans, Mérité par M. Etienne Ouellet 5.
2 Pour la meilleure vache de 3 ans, Mérité par M. Aug Rainville 3.
Prix de M. Wilf Gauthier, Roberval, Pour le plus beau canadien de 1 an, Mérité par M. Zéphir Bolduc 3.
Prix de M. Joseph Roy, cultivateur, St-Prime, Pour la plus belle toile du pays, Mérité par M. Adélar Fortin 3.
Prix de M. Victor Boutet, marchand Roberval, Pour le plus beau couple de Oxford, Mérité par M. Aug Pelletier 3.
Prix de MM. Adélar et Théop. Leclerc, marchands Roberval, Pour le plus beau troupeau de moutons, Mérité par M. Aug Pelletier 4.
Mérité par M. Adélar Fortin 2.
Prix de M. Adélar Roy, cultivateur St-Prime, Pour la plus belle truie de l'année, Mérité par M. J. B. Roy, St-Prime 2.
Prix de M. J. D. Laberge, boulanger, Roberval, Pour le plus beau céleri d'été Mérité par M. Adélar Fortin 1.50
Pour céleri d'hiver, Mérité par M. Alph Binet 1.50
Prix de Dr H. D. Brassard, Roberval, Pour la plus belle robe de fermière Mérité par M. Aug Rainville 5.
Prix de MM. J. B. Renaud & Cie Pour la plus belle collection de conserves, Mérité par Mme J. E.

Boily 10.
Prix de MM. Geo Lévesque shérif et C. A. Lévesque, chef de gare Roberval. La plus belle collection de conserves en 2e Mérité par M. Aug Rainville 6.
Prix de J. A. Binet, fils Roberval, Le meilleur vin canadien, Mérité par Mme Eud. Lacombe 2.00
La plus belle filasse, Mérité par M. Ad. Fortin 1.00
Prix de Joseph de la Boissière, Mérité par Emile Roy 3.00
Prix de J. E. Potvin, marchand, Roberval, Pour paire de couvertes, Mérité par Alfred Roy 3.00
Prix de M. Augustin Rainville, St-Prime, Pour étoffe à chemise du pays, Mérité par Alf. Morency 2.00
Prix du Major J. H. Delisle, Roberval, Pour costumes de dames Mérité par Mlle Cécile Fortin 3.00
Prix de M. Armand Boily, avocat Roberval, Pour habits d'hommes, Mérité par Inconnu 3.00
Prix de M. A. G. Naud, maire Isle Maligne, Pour nappes brodées et 6 serviettes, Mérité par Mme J. E. Boily, Roberval 2.00
Prix de la Coopérative Fédérée, La plus belle ayrshire deux ans, Mérité par Aug. Rainville 3.00
2. Pour le plus bel animal engraisé, Mérité par Alf. Boivin 3.00
3. Pour miel en pots, Mérité par Philippe Ouellet 2.00
4. Pour le plus beau couple de volailles pure race, Mérité par Mme J. E. Boily, (Leghorns) 2.00
Prix de M. Israel Orstein, Roberval, Pour le plus beau taureau ayrshires, en 2e Mérité par M. J. Ménard 5.00
Prix de MM. Tétu & Fils St-Félicien, Pour la plus belle pouliche percheronne, en 2e, Mérité par M. Alfred Boivin 3.00
Prix de M. Augustin Rainville, St Prime, Pour étoffe à chemise, Mérité par M. Ths Ls Laberge 2.00
Prix de M. J. H. Lalancette, marchand, Roberval, Pour la plus belle laine doublée, Mérité par M. Geo. Lalancette St-Prime 3.00
Pour le plus beau couple de chevaux de traits, Mérité par M. Alf. Boivin 2.00
Prix de J. H. Tremblay, bijoutier, Roberval, Pour la pièce d'étoffe du pays, Mérité par M. Alfred Morency 3.00
Prix de la Cie Price Brothers, Roberval, Pour la plus belle jument poulinière, Mérité par M. Alfred Boivin, Roberval 6.00
2o. Pour le plus beau panier de légumes, Mérité par MM. Adélar Fortin, Alfred Roy et Edmond Grenier 4.00
Prix de M. R. S. Armitage, Roberval, Pour le plus beau groupe de veaux, Mérité par M. Hubert Villeneuve 5.
Prix de M. E. R. Truchon, Roberval, Pour le plus beau groupe de veaux 2e Mérité par M. Aug Rainville 3.
Prix de M. J. E. Bouchard, Agent d'Assurance, Pour ouvrage de fai-

laine, Mérité par Mme J. E. Boily 3.
Prix de M. Luc Simard, Agent d'Assurance, Tricot à la main, col. Mérité par M. Jos Ménard 3.
Prix des Quatre Saisons Roberval Pour couvre pieds, Mme Arthur Rinfret 3.
Prix de J. E. Boily, Pour le garçons le mieux costumé, Mérité par M. à déterminer.
Prix des Imprimeurs de Roberval, Pour le troupeau d'animaux inscrit au Livre d'Or
Prix valeur 10.
Balance à déterminer.

Sous la Loi de Faillite

Vente à l'Encan

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
Cour Supérieure.
Dans l'affaire de
ARTHUR MÉNARD
Commerçant,
Normandin, Qué.
Cédant autorisé.
Avis est par le présent donné que **MERCREDI, le 3 NOVEMBRE 1926 à 10 heures A. M.** sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Normandin, eté du Lac St Jean, Qué. les immeubles de cette faillite comme suit :
(A) Un emplacement de 85 x 95 pieds, partie 1/2 arpent S. E. du lot numéro quarante-deux (42) du sixième rang du cadastre du canton Normandin, avec bâtisses et dépendances.
(B) Les lots de terres numéros cinquante deux et cinquante-trois (52 & 53) cadastre officiel du cinquième rang du dit canton Normandin.
(C) Les lots de terre numéro vingt-cinq et vingt-six (25 & 26) du dixième rang du cadastre du canton Girard, avec moulin à scie.
Les items A, B, et C seront offerts en vente au plus haut enchérisseur. Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept (716 & 717) du C. P. C. et aussi à l'article vingt-

SAUVEGARDE DE LA SANTÉ

Les fatigues, les soucis, les veilles prolongées laissent chaque jour leur empreinte sur l'organisme. Bientôt les fonctions diverses surmenées sont irrégulières, puis surviennent
Courbature
Maux de tête
Mauvaise digestion
Eruptions
Epaux de reins
Douleurs d'estomac
Rhumatisme
Les **PILULES MORO** permettent de lutter efficacement contre tous ces maux parce qu'elles vivifient les organes et conservent les forces.



M. Amédée Maclure

"Depuis plusieurs mois je souffrais terriblement de maux de reins et de douleurs dans les articulations de la hanche, j'avais complètement perdu l'appétit et je sentais mes forces m'abandonner de jour en jour. Sur le conseil d'un camarade, je me suis enfin décidé à faire l'essai des Pilules Moro. Depuis ce moment mon état s'est constamment amélioré, mon appétit s'est reveillé, mes douleurs ont diminué et deux mois plus tard j'étais en excellente santé". **M. Amédée Maclure, ex-agent de Police, 62, rue Provost, Sorel, P. Q.**

Les Pilules Moro sont en vente partout et envoyées par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566, St-Denis, Montréal.

(20) paragraphe quatre (4), A. B. C. de la Loi de Faillite, cette vente équivaut à la vente au shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du syndic sous-signé.

Conditions de paiement : **ARGENT COMPTANT.**
R. ERNEST LEFAIVRE,
Syndic autorisé.

Bureau :
147, côte de la Montagne,
QUÉBEC, Qué.

Sérieux maux de tête

Mme Mary Pirezynski de New Britain, Conn., écrit :
"Depuis plus de sept ans je souffrais de sérieux maux de tête. C'était parfois si pénible que je ne pouvais plus rien voir. Depuis que j'emploie le

Novoro du Dr Pierre, je suis soulagée de ce mal." De pareilles lettres sont significatives et point n'est besoin de commentaires. Les pharmaciens ne vendent pas ce remède. Des agents spéciaux l'obtiennent directement du Dr. Peter Fahrney & Sons Co. 2501 Washington Blvd. Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

En vente chez M. Armand Lacombe, Roberval.



Saves \$24 A Year

Cooking experts figure that the SMP Enamelled Ware Roaster will save the average Canadian family fully \$24.00 a year in meat bills. The secret is, it roasts the meat with very little shrinkage. Also, it makes cheap cuts taste like the best ones.
You place the roast in the roaster, put on the cover; the roaster does the rest. No basting required. Every roast is perfectly cooked.
The cover fits close, so that cooking odors cannot escape. Grease can't spatter out, which means a sweet clean oven. Prices range from 85c. to \$3.50 each, depending on size and finish—and don't forget the saving of \$24.00 yearly.

SMP
Enamelled Ware
ROASTERS

PACIFIQUE CANADIEN
Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre et par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps.
Pour renseignements, s'adresser aux bureaux du Pacifique Canadien à Québec, 39 rue St-Jean, tél. 2-0063; Château Frontenac, tél. 2-1840 et Gare du Palais, tél. 2-0663.
C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Représentant toutes les lignes de navigation océanique.— Gare du Palais, Québec.
ou à
R.-G. AMIOT, Agent de District, Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée
Manufacturiers de Portes et Chassis
Propriétaires de Moulins à scie.
Distributeurs des fameux pneus et tubes "GOOD YEAR"
Marchands de bois de sciage de toutes sortes lattes, bardeaux, etc.
Commandes par la malle exécutées promptement
Rue Paradis, ROBERVAL.

J. E. POTVIN
Roberval
Marchand en Gros et Détail
Épicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de Construction. — Peinture et Vernis de toutes sortes.
Grains et Graines.
Vendons les Pneus et Tubes "DOMINION" de toutes grandeurs.
CHARBON ANTHRACITE

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.
En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des **CELEBRES BIERE ET PORTER BOSWELL**, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.
QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain. J. R. Garneau, 37 Sous le Fort; Jos. Belanger, 363 St. Paul.
LA BRASSERIE BOSWELL,
La première Brasserie au Canada, Fondée en 1868.

SCIEZ
avec une scie
SIMONDS
Garde plus longtemps son tranchant. Coupe plus facilement. Scie plus vite.
SIMONDS CANADA SAW CO. LTD., MONTREAL
VANCOUVER, ST-JEAN, N.B., TORONTO

Tapisserie-Tapisserie
Grande vente de tapisserie tous les jours, chez Israël Dumais, Roberval.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER
Départ des convois de St-Félicien pour Québec
8.10 A. M. tous les jours, Dim. excepté
8.50 P. M. le dimanche seulement.
Pour CHICOUTIMI
1.50 p.m. tous les jours, Dim. excepté.
4.05 A. M. le dimanche seulement
DEPART DE ROBERVAL
Pour QUÉBEC
9.20 A. M. tous les jours, Dim. excepté
9.43 P. M. le dimanche seulement.
Pour CHICOUTIMI
3.00 P.M. tous les jours, Dim. excepté.
4.57 A. M. le dimanche seulement.
Pour ST-FÉLICIEN
11.30 et 5.05 P. M. tous les jours, Dim. excepté.
6.28 A. M. et 11.23 P. M. le dimanche seulement.
L'arrivée des Trains à Roberval
De QUÉBEC
5.05 P. M. tous les jours, dim. excepté.
6.28 A. M. le dimanche seulement.
De CHICOUTIMI
11.30 A. M. tous les jours, dim. excepté.
11.23 P. M. le dimanche seulement.
De ST-FÉLICIEN
9.20 a. m. et 3.00 p.m. tous les jours, dim excepté.
4.57 A. M. et 9.43 P. M. le dimanche seulement.
Remarque que le train de nuit circule entre Québec et Chicoutimi tous les jours à l'exception du dimanche, de Québec, et du samedi soir, de Chicoutimi.
Prend effet le 2 MAI 1926.
Pour tous autres renseignements ou est prié de s'adresser à
C. A. Lévesque,
Chef de gare
Roberval

DÉCES A KÉNOGAMI

Est décédé à Kénogami, la semaine dernière M. Urbain (Lubin) Chiasson, à l'âge de 60 ans. Son service a été chanté à cet endroit. M. Chiasson est bien connu à Roberval car il a demeuré ici pendant un grand nombre d'années. Il est le père de M. Jean Chiasson, autrefois de cette ville. Nos sympathies à la famille.

ARTICLES DE TOILETTE

M. Jos. Larouche, barbier, est revenu d'un voyage à Montréal où il s'est procuré un assortiment complet de produits français dans les articles de toilette et de pharmacie. Allez faire une visite chez

Jos LAROUCHE, barbier se faire admirer et M. Boivin l'accompagnait.

ECHO D'UN CONCERT

ROBERVAL

Le 4 septembre 1926, sous la direction de M. A. G. Tremblay, Alma, M. Johnny Boivin, champion violoniste donnait un concert dans la salle des Canots et environ 150 personnes présentes appréciaient la valeur de ces artistes.

Les amusements furent variés, il y eut violon, chant, danse, et toute l'assistance a goûté quelques heures de plaisir.

M. Boivin, violoniste, était accompagné au piano par sa jeune fille.

M. Demeules, danseur, fut

M. Ant. Villeneuve, s'est surtout fait remarquer dans ses chansons Le Crelo et Partir c'est mourir. Il était accompagné par Mlle Blanche Cossette, de notre ville qui était tout à fait à la hauteur de sa position.

Comme dessert M. Geo. Allard, de cette ville, nous dansa quelques jingles simples.

La maison Robitaille, ayant pour représentant M. Alfred Grenier de cette ville, avait eu l'amabilité de mettre un de leurs pianos à la disposition de ces artistes.

Espérons que l'avenir nous donnera encore d'autres concerts de ce genre et que l'assistance y sera encore plus nombreuse.

EXPOSITION SCOLAIRE A STE-JEANNE

Judi, le 23 sept, eut lieu une exposition scolaire. Avec le programme tracé, la journée se passa rapidement. Après la distribution des prix il y eut courses, chant et amusements. Les parents accompagnaient leurs enfants. Les exéhibits ont été primés par M. H. Jeannet, agronome horticulteur et M. I. Paré, assistant agronome.

Betteraves 1er prix Armand Charron, 2e Simonne Desgagné 3e Claire Soucy, 4e Bruno Martel, 5e Rose Soucy, 6e Roland Fortin.

Carottes : 1er prix Antoinette St-Pierre, 2e J. Alphonse Paradis, 3e Edmond Belleau, 4e Henri Belleau, 5e Raymond Couture, 6e Lucile Paradis.

Choux-Siam : Onésime Couture.

Pommes de terre : 1er prix Léo Potvin, 2e Jean J. Langevin, 3e Ed. Belleau, 4e Alfred Privé, 5e Félix Dion, 6e René Bouchard, 7e Roland Fortin.

Concombres : 1er prix Jeannette Privé, 2e Régina Desgagné.

Oignons : 1er prix Eléonore Privé, 2e Jeannette Privé, 3e Georges Bouchard, 4e Simonne Desgagné 5e Marguerite Bouchard, 6e Lucien Bouchard.

Panais : 1er prix Régina Desgagné, 2e Eléonore Privé, 3e Armand Charron, 4e Lucile Paradis, 5e Gérardine Archambault, 6e Marguerite Bouchard.

Potirons : 1er prix Roland Fortin, 2e Lucile Paradis, 3e Régina Desgagné, 4e Gérardine Archambault, 5e Simonne Desgagné, 6e Armand Charron.

Tomates : Lucile Paradis. Fèves : 1er prix Edmond Belleau, 2e Henri Belleau, 3e Georges Bouchard, 4e J. Jos. Langevin, 5e René Fortin, 6e Armand Bonneau.

Haricots : 1er prix Roland Fortin, 2e Régina Desgagné, 3e Simonne Desgagné, 4e Paul Arthur Paradis, 4e Jos. Alphonse Paradis, 6e Roland Fortin.

Mais sucré : 1er prix Marie Marthe Paradis, 2e Cécile Langlais, 3e Gérardine Archambault.

Avoine en bocal : (1 chopine) 1er prix Georges Bouchard, 2e Henri Belleau, 3e Benoit Fortin.

Blé (1 chopine) 1er prix Albéric Roy, 2e René Fortin, 3e Adrien Lavoie.

Orge, (1 chopine) 1er prix Mériid Privé, 2e Antoine Martel, 3e Ths Ls Bonneau.

Mais à grain Antoine Martel.

Gérbes, Orge : 1er prix P. Emile Potvin, 2e Albert Privé, 3e Gérard Parent.

Blé d'Inde Fourager : Simonne Desgagné.

Gérges blé : 1er prix Gérard Blouin, 2e Albéric Roy, 3e Jean J. Langevin.

Avoine Gerbes : 1er Henri Belleau, 2e Louis Jos Parent, 3e Paul Arthur Paradis.

Zinnias : 1er Gérardine Archambault, 2e Simonne Desgagné, 3e Jeannette Privé, 4e Cécile Soucy.

Floss : 1er Lucile Paradis, 2e Claire Soucy.

Mauvaises herbes : 1er Edmond Belleau, 2e Henri Belleau, 3e Gérardine Archambault, 4e Albéric Roy, 5e Joseph Alphonse Paradis, 6e René Fortin.

La plus belle poulette : Arthur Privé.

Prix spéciaux : Marielle Guay, Gergette Potvin, Rose

PERIBONKA

Se sont enrégistrés à l'Hôtel Peribonka (Samel Bédard, Prop.)

M. Jos. Chouinard Alma, C. Ben Bate, Ottawa, W. W. McCaffrey, & Drivers, Isle Maligne, Jos Asselin et A. Talbot, St-Félicien, M. et Mme E. N. Bonneau, Montréal.

Mlle Marie-Anne Bois, Los Angeles Californie, Elphège Bois, Pribourg (Suisse) J. H. Bois, Hébertville Station, J. B. Pettigrew et C. E. Frenette Québec, Mme Vve Louis Bouchard et Mlle Marie-Eva Bouchard, Portneuf Co. Sag. M. et Mme Isaie Lajoie, Heb. St. M. et Mme Ovide Bouchard, Topfield Mass. U. S. A. Mme Rosario Bouchard, Kénogami Mlle Laura Lavoie, Héb. Station, J. M. Piuze, Aurélien Piuze et Jean-Paul Piuze, Héb. Sta. Jos. Thomassin, Québec, A. Cinq-Mars, Roberval, J. Bilodeau, Chicoutimi, W. F. Harris, E. G. Vasey, Montréal, Laurent Gagnon, Albanel, P. Fabien, O. J. M. Québec, M. et Mme A. Lavallée Montréal, Mlle O. Gagnon, Lac Bouchette, Mlle Aline Gagnon, Montréal, M. Joseph Rondeau, Ing. Lac Bouchette, F. W. Bradshaw, E. M. Blais, J. F. Plow de River Bend.

Sec.-Archiviste, M. Jules-H. Leclerc, Imprimeur. Sec.-Financier, M. J. P. Gonthier, Comptable. Trésorier, M. Wellie Gagné, Comptable.

Avocat, M. Armand Sylvestre M. P., Avocat. Cérémoniaire, M. T. L. Bouchard, Commis.

Garde Intérieure, M. Jos Larouche, barbier.

Garde Extérieure, M. Nap. Morin, Manufacturier.

Syndics, MM. J. A. Martel, Agent d'Assurances, Jos. Dufour, Commergant et G. Gonthier, Comptable.

Quant à l'Intendant il devra être nommé sous peu par le Grand-Chevalier.

MARIAGE A ST-FELICIE

Le 7 septembre, en l'église St-Félicien, a été béni le mariage de Mlle Albertine Bastien, fille de M. Jean Bastien, avec M. Horace Cleary, fils de M. et Mme Prosper Cleary. M. Bastien accompagnait sa fille et M. Alphonse Boily, oncle du marié, lui servait de témoin. Pendant la messe, le chœur des Enfants de Marie, dont la mariée faisait partie, a exécuté un beau programme musical. La mariée portait une magnifique toilette de crêpe blanc et tenait une gerbe de fleurs blanches. Deux fillettes également habillées de blanc, portaient la traîne du voile. Au sortir de l'église la mariée portait un manteau bleu marine et une parure de renard argenté. A l'issue de la cérémonie M. Bastien a reçu en sa demeure et le soir le souper fut pris chez M. Cleary où la journée se termina par une agréable soirée de musique et chant.

Servante demandée

On demande une bonne servante, active et dévouée, pour maison privée, petite famille, huit enfants, lavëuse et fer électrique, salaire \$20.00 par mois, à l'année, si désiré. S'adresser à

L. HARVEY, Casier 364 Chicoutimi.

La situation dans Québec.

Le commerce de gros et de détail s'est amélioré légèrement et le volume des échanges se maintient pour la plupart des produits essentiels. En général, la situation des manufacturiers est meilleure et la production s'accroît à mesure que les commandes se font plus nombreuses et plus considérables. Les rentrées sont assez bonnes. Il y a peu

Alma St-Pierre, Louis St-Pierre, Léon Bonneau, Emeri Desgagné, Léopold Desgagné, Aline Rodrigue, Joseph Rodrigue, Jean-Marie Couture, Marcel Blouin.

Prix de déclamations : Anne-Marie Blouin.

Prix de courses : 5 à 10 ans filles, Gabrielle Guay, dix à douze ans Marielle Guay, Garçons cinq à dix ans, Félix Dion, dix à douze ans Paul Emile Potvin, douze à quatorze Louis Jos Parent.

Concours de bisnits : filles, Loretta Fortin et Simonne Desgagné. Garçons René Fortin et Georges Bouchard.

Tous s'en retourneront chacun chez soi satisfaits du succès obtenu.

LES CHEVALIERS DE COLOMB.

Election des Officiers

Le Conseil de Roberval, No 2442, de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, vient de faire l'élection de ses Officiers pour l'année 1926-27.

Les officiers élus sont :

Aumônier : Rév. M. le chanoine Rossignol.

Grand-Chevalier : M. J. Ad. Gagnon, Comptable.

Dép. Grand - Chevalier, M. Errol Lindsay, Notaire.

Chancelier, M. Léonce Lévesque, Notaire.

Sec.-Archiviste, M. Jules-H. Leclerc, Imprimeur.

Sec.-Financier, M. J. P. Gonthier, Comptable.

Trésorier, M. Wellie Gagné, Comptable.

Avocat, M. Armand Sylvestre M. P., Avocat.

Cérémoniaire, M. T. L. Bouchard, Commis.

Garde Intérieure, M. Jos Larouche, barbier.

Garde Extérieure, M. Nap. Morin, Manufacturier.

Syndics, MM. J. A. Martel, Agent d'Assurances, Jos. Dufour, Commergant et G. Gonthier, Comptable.

Quant à l'Intendant il devra être nommé sous peu par le Grand-Chevalier.

de changement sur le marché du bois et l'exportation ne présente guère de perspectives. Le marché du bois à pâte est bon et tout indique que la production sera plus forte l'hiver prochain. Toutes les papeteries produisent à plein rendement, ou presque, et la consommation de papier-journal continue de dépasser tous les records. Bien que les récoltes aient été retardées par la pluie, les résultats semblent plutôt satisfaisants. La moisson est assez avancée et le battage commence. Les légumes sont abondants. La production du beurre et du fromage se maintient mais la demande et les cours sont décevants.

"Bulletin de la Banque de Montréal".

Nouvelles de la semaine.

Les élections fédérales

Ont fait un grand tapage dans tout le pays. Maintenant que tout est fini et que le résultat nous promet un gouvernement stable, au moins pendant quelques années, il y en a qui auront besoin de se remettre durement à la tâche pour reprendre le temps qu'ils ont perdu pendant la campagne électorale.

Va et Vient

M. P. A. Mercure, Gérant de la Banque de Montréal, de cette ville, est revenu d'un voyage de quelques semaines chez ses parents à Québec. Il était accompagné de sa dame et de ses enfants.

M. Geo. Henri Gauthier, maintenant de Québec, est venu en promenade à Roberval chez son frère M. Ernest Gauthier.

M. J. Martel, avocat, de Bagotville, était ici au commencement de la semaine.

Mlle Juliette Tremblay, de Chicoutimi, était en promenade ici dimanche dernier.

Mme Adem. Grenier, de Métabetchouan, est venue passer quelques jours à Roberval cette semaine.

M. L.-Philippe Léveillé, de Chicoutimi, était à Roberval samedi dernier.

M. J. Alf. Nadeau, de Mistassini, était ici au commencement de la semaine.

Mme A. G. Naud, de St-Joseph d'Alma, est actuellement en promenade chez ses parents à Roberval.

Mlle Annette Laing, de Grand'Mère, est actuellement en promenade chez Mme J. Girard, de cette ville.

Mlle Adina Simard, de Grand'Mère, est actuellement en promenade chez M. David Néron, de cette ville.

Advertisement for Robitaille pianos and gramophones. Includes image of a piano and text: 'ROBOTAILE', 'PIANOS, ORGUES, GRAMOPHONES, DISQUES, RADIOS & Accessoires, MUSIQUE EN FEUILLES'. Also mentions 'ALFRED GRENIER, Roberval' and 'C. ROBTAILLE, ENRG.'.

Advertisement for 'COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC' with the slogan 'Que ferez-vous de vos volailles?'. Text describes the cooperative's services for live and processed poultry.

Advertisement for 'POUR VOS TROPHEES' (For your trophies) by E. J. BOUCHER, a taxidermist in Magog, Quebec.

Advertisement for 'FOR YOUR TROPHIES' by E. J. BOUCHER, a taxidermist in Magog, Quebec.

News item: M. King part pour l'Europe. M. King, Premier-Ministre du Canada, est parti pour l'Europe.

News item: Décès à Chicoutimi. M. James Roy, époux de Dame Brigitte Martin, est décédé.

News item: Accident à Larouche. Un accident est survenu à Larouche et M. Jean-Marie Martel âgé de 15 ans est mort.

Advertisement for 'VIKING' kitchen tools. Text: 'Cela paie de se servir des meilleurs outils, -et du meilleur séparateur à crème! Le VIKING est reconnu le meilleur au monde; il est solide et précis, étant fait de fer et d'acier suédois...'

Advertisement for 'NOVORO' medicine. Text: 'Toujours de l'Espoir même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le NOVORO Du DR. PIERRE...'

Advertisement for 'Canada Cement Company Limited'. Text: 'Ce Sac et cette Marque de Commerce GARANTIE Qualité - Uniformité Permanence. Le ciment "CANADA" est le produit du genre de la plus haute qualité manufacturée...'